



quels son mes droits de locataire

Par **patou34**, le **22/07/2011** à **15:32**

Bonjour,

A la suite de problèmes de santé, j'ai cessé de travailler afin de me faire opérer, me voyant diminué physiquement, j'ai sombré dans une profonde dépression. J'ai à nouveau été hospitalisé dans un établissement adapté. Je me suis déconnecté du monde qui m'entoure, j'ai négligé le paiement de mes loyers. Je dois actuellement 5000 € environs à mon propriétaire.

J'ai tout d'abord été contacté par un huissier avec qui nous avons convenu d'un remboursement de ma dette. Malgré cela, le propriétaire me faire comparaitre devant un tribunal, demandant mon expulsion du logement pour non paiement des loyers. J'attends la décision de justice et sur les conseils du juge, j'ai repris le paiement de mes loyers.

Aujourd'hui, à deux reprises, le propriétaire vient faire visiter la maison sans nous en avertir. La première fois, ce matin, ma femme était en sous vêtement sur la terrasse lorsque des visiteurs sont venus.

Je n'ai pas été informé par mon propriétaire de son projet de vente.

Jusqu'ou vont ses droits et ou commence les miens ?

Merci de votre réponse et des informations que vous voudrez bien me donner.

Cordialement